



2017-2019

LES GRANDS DÉFIS DE LA COMMISSION TRANSPORTS DU GTE

Le taux d'occupation des véhicules sur le Genevois français est de 1,05 personne par voiture.

A l'heure où nos élus politiques annoncent les grands changements budgétés pour 2020 en matière de mobilité, les membres de la commission transports souhaitent concentrer une partie de leurs actions sur la période transitoire 2017-2019. En effet, durant cette phase de grands chantiers, aucune alternative n'a été envisagée pour pallier aux perturbations de circulation engendrées qui perdureront jusqu'à l'échéance 2020.

LES TRANSPORTS EN BREF



Des bateaux pour les frontaliers svp !

Une étude mandatée par le canton de Vaud et le département de la Haute-Savoie préconise l'acquisition de quatre nouveaux bateaux pour les frontaliers d'ici 2023. Le premier d'entre eux pourrait desservir la ligne Evian-Lausanne dès 2020. Une navette qui pourrait potentiellement contenir 450 à 500 places assises. Son utilisation permettrait ainsi « de renforcer la cadence sur cette ligne, qui passerait de 90 à 45 minutes ». Selon une estimation moyenne, il se pourrait que le nombre de passagers augmente de 50 à 60 % en près de 10 ans. 2 200 frontaliers empruntent quotidiennement les lignes de la CGN, il faudrait ainsi compter entre 1 000 et 1 200 pendulaires supplémentaires. « Selon les prévisions de la CGN », de nouveaux bateaux plus rapides pourraient être mis en place d'ici 2025 sur les lignes Evian-Lausanne et Thonon-Lausanne (35 km/h au lieu de 30 km/h actuellement). Ils permettraient une augmentation de passagers de l'ordre de 14 % à Thonon et 24 % à Evian. À noter que l'augmentation du nombre de passagers nécessiterait la création de parkings supplémentaires à Evian et Thonon. Et un véritable renforcement du réseau de transport côté français.



Toujours plus de covoitureurs dans l'Arc jurassien

Dans le cadre du projet Covoiturage de l'Arc jurassien « A plusieurs, c'est meilleur », porté par arcjurassien.ch en Suisse et le Parc naturel régional du Haut-Jura en France, le 4ème Challenge covoiturage a été organisé du 21 au 25 novembre. Près de 900 covoitureurs et plus 70 entreprises y ont participé. Les territoires neuchâtelois de La Béroche, du Littoral et du Val-de-Ruz ont rejoint le projet covoiturage en 2016.



Pour relever ce défi important, la commission transports du Groupement transfrontalier européen va devoir dans un premier temps prendre contact avec d'autres associations franco-suisse pour les convaincre de la nécessité d'unir nos forces et nous mobiliser pour développer au plus vite des solutions alternatives.

Tout d'abord, il s'agit de relever quelques points importants constatés en 2016 selon une statistique reconnue par l'ARC (Assemblée Régionale de Coopération) :

- ▶ Les transports sont le 2^{ème} budget des ménages (soit 14%), avant l'alimentation
- ▶ 50% des flux domicile-travail sont internes au Genevois français (42% des flux se font vers la Suisse et 8% vers d'autres territoires - Annecy, Évian, Cluses, etc. -)
- ▶ 15 nouvelles voitures sont mises en circulation chaque jour dans le Genevois français
- ▶ 1.05 : c'est le taux d'occupation des véhicules sur le Genevois français
- ▶ Une offre en transport en commun inférieure de 20% par rapport à des territoires comparables
- ▶ 6% : c'est part d'utilisation des transports en commun sur l'ensemble des déplacements (un déplacement sur 17 se fait en bus, car ou train).
- ▶ La fréquentation des transports en commun a cependant augmenté de 30% ces 5 dernières années
- ▶ 50% des déplacements quotidiens font moins de 3km.

QUELLES SONT LES SOLUTIONS ALTERNATIVES ?

Sur la base de cette statistique, des actions devront se mettre en place dont deux sont prépondérantes :

Le développement du covoiturage

Il existe déjà des outils pour développer le covoiturage mais ils ne sont malheureusement pas pleinement utilisés. Il appartient aux communes

et aux départements de prioriser le covoiturage en mettant en place des parkings gratuits dédiés. Quelques maires que nous avons rencontrés l'ont compris et s'orientent désormais vers ces alternatives :

- A l'automne dernier, nous avons rencontré le Maire de Bellegarde, Régis Petit, qui nous a annoncé la prochaine construction d'un parking dédié au co-voiturage. Ce projet est attendu pour le 1^{er} trimestre 2017. (voir notre édition de décembre 2017).
- Le Maire de Saint-Genis-Pouilly souhaite accélérer la construction d'un parking P+R, notamment dédié au co-voiturage, au niveau du CERN. La communauté de communes sera également sollicitée pour prioriser cette construction qui devrait être finalisée avant l'arrivée du tram.

Nous entamerons d'autres démarches auprès d'élus en Haute-Savoie. Il s'agit d'anticiper la construction des parkings, notamment à Saint-Julien-en-Genevois.

Le développement du transport collectif

L'efficacité de la ligne de cars T 71 est à revoir malgré nos interventions répétées. Pourquoi ne pas anticiper des tronçons de couloirs en site propre à Sciez sur Léman pour éviter les retards récurrents ?

Des discussions devront également être relancées avec la Préfecture de Haute-Savoie pour permettre l'autorisation à la création d'une 3^{ème} voie à Bardonnex côté Français. Côté suisse, la 3^{ème} voie est déjà opérationnelle suite à nos interventions en 2016.

Bien sûr, l'horizon 2020 est prometteur mais nous entamons 2017 avec la certitude que ces 3 années à venir seront compliquées et qu'une solidarité devient nécessaire.

Le Tram Annemasse-Genève, top départ !

Les travaux du Tram ont débuté le 30 janvier 2017. Des aménagements ont eu lieu dès cette date sur la rue de

Genève pour quelques mois, causant quelques perturbations mais sans changer les sens de circulation. Un nouveau plan de circulation sera mis en œuvre à partir de mai 2017, afin de réguler le trafic. Nous vous communiquerons dès lors le nouveau plan de circulation.

Quelques chiffres du Grand Genève à l'horizon 2020...

- ▶ 106 000 déplacements supplémentaires en voiture par jour (soit + 10% par rapport à 2016), du seul fait du dynamisme démographique du territoire
- ▶ Près d'un milliard d'euros d'investissement dans les transports : Léman Express, 3 tramways (Annemasse, St Genis, St Julien), deux Bus à Haut Niveau de Service (Chablais et Pays de Gex), 2x2 voies du Chablais, accès facilités aux entrées de ville, voies cyclables, etc.
- ▶ 3 600 places nouvelles en parking relais (soit 25 nouveaux P+R)
- ▶ 8 gares françaises seront à moins de 40 minutes de Genève-Cornavin (contre une seule aujourd'hui : Bellegarde) : Annemasse, Bellegarde, Saint-Julien-en-Genevois, Valleiry, Reignier, La Roche-sur-Foron, Machilly.